

Un premier AVIS sur...

Bourges 2028

Cher, Centre-Val de Loire
**Capitale
Européenne
de la Culture**
Territoire d'avenir

Conseil de Développement de Bourges Plus
Centre d'Affaires Lahitolle
6 rue Maurice Roy . 18000 Bourges
codev@agglo-bourgesplus.fr
<https://conseildedeveloppement.agglobourgesplus.fr>



Comme de nombreux berruyers, nous avons salué cette belle victoire qui fait de Bourges, la Capitale Européenne 2028 de la Culture. Pour une ville qui n'est pas métropole, qui n'est pas universitaire, qui est simplement une agglomération de taille moyenne sur un territoire fragile, vieillissant et en perte de population, située dans la diagonale aride que décrit bien la prospective de l'Insee, c'est un résultat magnifique et disons-le, inespéré.

Que les élus et les acteurs de ce dossier soient félicités pour leur mobilisation, leur travail et la part d'utopie qui leur a permis d'atteindre un tel résultat. Il y a là, assurément, une aubaine à saisir !

Trois mois après ce moment de liesse justifié, le Conseil de Développement a voulu prendre date avec les animateurs de ce projet et de cette opportunité dont nous sommes convaincus qu'il peut apporter à Bourges, à l'agglomération et au département, des dynamiques nouvelles particulièrement nécessaires ; une attractivité renforcée.

Et c'est donc avec un grand intérêt que nous avons reçu Monsieur M. Frédéric Hocquard, délégué général de l'association Bourges 2028. Il a pris le temps de nous commenter une présentation détaillée d'un avant-projet encore très proche du projet de candidature, et nous l'en remercions.

Nous avons noté quelques axes structurants de ce projet, qu'il s'agisse de proximité (taille humaine), de la dimension environnementale (bas carbone), de la dimension européenne (mise en réseau), synonyme de désenclavement. Un projet à même d'attirer, selon ses informations, 2 à 3 millions de personnes extérieures à notre territoire ; un projet de résilience avec une montée en compétence locale et régionale, visant à imaginer aussi l'après 2028.

De l'exposé, nous avons retenu (succinctement résumé) :

- Le projet porté : 50 grands projets artistiques constituant le dossier initial dont 12 à l'échelle du territoire : expositions, spectacles, cérémonie d'ouverture et de clôture,.... Ces projets sont le fruit d'une co-construction de la candidature à la suite de trois colloques internationaux (Bourges, Avignon, Noirlac). La définition des axes, des thèmes et de la communication a été étudiée. Les acteurs locaux, départementaux et régionaux ainsi que les 18 villes partenaires ont été concertés.
- Les mobilités bas carbone : la présentation d'une « toile ferroviaire européenne » à faible émission de carbone ; Bourges Capitale Européenne de la Culture devrait être un booster pour le développement du ferroviaire. Une dizaine de gares sur le territoire seront mises en valeur grâce à des projets artistiques de végétalisation. Un projet artistique sur les liaisons ferroviaires de nuit et dans les gares (pièces de théâtre, lecture,...) est à l'étude. Cela pourrait être complété par des liaisons soit déjà existantes en train, soit des liaisons en vélos, soit avec des bus bas carbone dans un partenariat avec la RATP, avec des liaisons régulières autour des projets artistiques sur le territoire. La logique étant de dire que pour avoir accès à la culture, il faut aussi avoir accès au transport.
- Donner des droits de la nature en Europe : prise en compte des besoins du territoire d'où un travail avec le Parlement de la Loire sur les bassins versants de 5 fleuves européens. La gouvernance pourrait s'appuyer sur un conseil d'administration composé de 32 personnes qui auraient d'une part à sélectionner 20 % du programme sur la base des appels à projets, et qui d'autre part seraient associées dans le choix des futurs appels à projets. Le Conseil d'administration souhaite élargir le CA à d'autres représentants des citoyens pour évaluer les projets (le CESER de la Région Centre Val de Loire,...).
- La Cité Européenne des artistes : elle s'installera sur le site de l'ancien Hôtel Dieu à Bourges. Elle regroupera les appels à projets étendus au niveau européen. Le bâtiment se composera d'une partie résidence de travail pour les artistes, et la partie principale deviendra salle d'exposition et d'événements. Le Printemps de l'Europe sera axé sur la musique avec un budget de création s'élevant à 25 %. L'idée étant d'aller au-delà du Printemps de Bourges avec une programmation annuelle. La Halle au Blé accueillera des expositions. Les bâtiments d'Axéreal serviront à des implantations artistiques d'industrie culturelle créatives après 2028.
- Les droits culturels, la labellisation : des contacts ont déjà été pris pour travailler avec le Centre Pompidou, une artiste sud-africaine, Hanru Hou - artiste chinois installé en France pour un grand défilé carnaval et autres événements festifs. Des expositions sur George Sand et le réalisateur Jacques Tati avec le film Jour de Fête sont en cours. Ces projets portés seront labellisés. D'autres initiatives sont prévues au niveau des cantines intergénérationnelles (l'alimentation), et l'ouverture de boutiques artistiques dans le

but que ces artistes et créateurs restent après 2028 et revitalisent le territoire. Début 2025, il sera fait des appels à projets en direction des porteurs de projets pour labelliser un certain nombre de projets.

- Le budget : répartition des frais de fonctionnement (budget de 46,59 millions d'€) avec la clé de répartition suivante : 12 millions de l'État, 12 millions Région et Ville, 5.2 millions de l'Agglo, 6 millions du mécénat, plus différentes participations du département et des 18 villes de la matrice qui ont soutenu le projet de Bourges 2028 (Angoulême, Avignon, Guingamp, Béthune, Nevers, et quelques villes européennes...)
- Un budget artistique de création propre à Bourges 2028 : ce budget artistique de création viendra en complément des budgets artistiques existants pour les structures et artistes. Il n'y aura pas de vases communicants, exigé et contrôlé par la Commission Européenne. C'est un élément important qui a été demandé par les acteurs du territoire, les collectivités territoriales, les porteurs de projet. Il s'agit d'un engagement qui a été rappelé lors des présentations publiques du projet et souligné par le Maire de Bourges, la Présidente de l'Agglomération mais aussi par la Région. C'est une masse supplémentaire qui va venir sur le territoire pour soutenir la Culture.
- Pour compléter l'exposé, il est précisé que l'association Bourges 2028 est en prospection pour trouver un local sur Bourges qui aura la visibilité "Capitale Européenne de la Culture". Ce sera un lieu permettant aux citoyens de recueillir des informations sur les projets en cours, sur le bénévolat, l'accueil des visiteurs...

Cet exposé a été suivi d'un temps d'échange avec les membres du CODEV.

Le premier constat est d'abord un temps de surprise : Beaucoup d'informations en peu de temps ; c'est quelque peu déroutant ; il y a beaucoup de matière ; de pistes esquissées... Et cela interroge sans que l'on sache trop par quelles questions commencer. Le ressenti général est qu'il y a là, devant nous, une grande ambition ; l'opportunité de se saisir d'un levier qui permettrait à Bourges de sortir d'un certain anonymat (léthargie, disent certains).

Dans un même temps, il y a là un sentiment de balbutiement d'une idée ; que des pistes peu définies ont été tracées et que nous sommes loin d'un réel projet. Mais cela peut sembler normal, dès lors que nous n'en sommes qu'à l'ébauche.

Mais cela pose tout de même quelques questions immédiates :

- **Qui concrètement s'engage dans ce projet** : la Ville, évidemment ; l'Agglomération berruyère, obligatoirement ; la Région ; nous avons compris qu'elle s'était très tôt impliquée. Mais quid du Département, dont la contribution annoncée nous semble modeste ? Des communes du territoire ? De l'Etat ? De ces villes associées ? Il y a là, autour d'une volonté réelle de mettre tous les acteurs dans une belle synergie, beaucoup de questions qui sont posées.... Et pourtant, c'est là le premier enjeu ! Nous avons la perception d'un flou, y compris sur le sujet du mécénat... Il nous semble pourtant que c'est la question la plus immédiate : Qui ? Comment ? Il ne s'agit pas là que de trésorerie ; c'est la volonté partagée de réussir qui doit prévaloir et cela nécessite des engagements sans équivoque !
- Dans le droit fil de cette première affirmation, **il faut parler de partage du projet avec les citoyens**. Alors oui, cela nécessite explications, dialogue, partage... Mais réel partage ! Il ne faut pas que des sachants disent ce qu'il faut faire et que les citoyens de notre territoire ne soient que des spectateurs. En exprimant cela, nous pensons d'abord au tissu associatif local, départemental et régional. Comment les impliquer ; leur permettre de prendre leur place ; il ne faut pas attendre qu'ils lèvent le doigt. Il faut leur dire qu'il y a une place à prendre. Les solliciter ! C'est là un enjeu essentiel. Comment par exemple, saisir l'opportunité et proposer aux troupes de théâtre amateurs qu'elles aient la possibilité d'organiser, avec le concours de professionnels des spectacles ? C'est là leur permettre un plus grand rayonnement ; c'est inscrire une nouvelle dimension culturelle dans l'après 2028. C'est un exemple...
- **L'après 2028...** C'est une question forte que nous nous posons : 2028, c'est bien ; c'est demain et nous ne doutons pas que la culture sera là, dans toutes ses dimensions. Mais ensuite ? Tout l'enjeu, c'est aussi l'après ! il y a donc à travailler sur le « one shot » de cette année qui consacrera la ville et le territoire ; mais il est tout aussi important que les dynamiques perdurent... Et cela passe nécessairement par l'implication des habitants, de la jeunesse, des écoles, de l'enseignement supérieur, des associations, du handicap...
- **Concernant les gares végétalisées, nous pensons que l'approche qui est faite n'a rien de bien écologique et de bien durable !** Et ce ne sont pas véritablement là, nos attentes : Nous souhaitons une réelle végétalisation du quartier de la gare et de la gare elle-même, dans le cadre du projet des mobilités nouvelles, intégrant, par la même occasion, le projet de « verdissement » de Bourges 2028. Et cela nous amène à poser plus largement la question du verdissement : Il en était déjà question dans l'opération cœur de ville ; dans le cadre du chantier des mobilités ; et dans Bourges 2028, capitale européenne de la Culture. Peut-être serait-il utile d'associer ces différents projets et de préciser la politique de verdissement définie. Nous sommes demandeurs !
- Autre question : **le budget**. Disons-le clairement ; celui-ci ne nous semble pas à la hauteur des ambitions affichées. Dans la phase précédente, nous avons compris que

ce budget était le plus modeste. Il sera sans doute consolidé et peut-être, nous l'espérons, le mécénat viendra le renforcer, ce qui pose la question de l'implication des grandes entreprises présentes sur notre territoire (département et région).

Mais certaines « démesures » nous semblent, dans l'instant, difficilement conciliables avec la dotation présentée, d'autant que 10 millions d'euros de fonctionnement (21%) sur un budget de 46 millions d'euros pose aussi question. C'est un sujet qui méritera d'être éclairé... en s'interrogeant aussi sur la billetterie non comptabilisée, semble-t-il, dans l'instant.

Et puis, **la part de l'Etat**, dans un contexte de contrainte des dépenses annoncée par le gouvernement, est-elle véritablement acquise ? Il nous semble que la consolidation du budget est une priorité et qu'il serait également utile au regard de la part d'aléa, de hiérarchiser également les projets.

- La question posée de **la réorganisation et de la réouverture des musées** n'a pas eu les réponses attendues. Et nous avons même la perception qu'elle n'était pas ancrée dans l'esprit de notre interlocuteur. C'est pourtant là un sujet phare pour notre territoire : Les musées sont fermés, les collections non accessibles et pour certaines dans un environnement peu propice à leur bonne conservation. Il faut, nous le pensons, s'appuyer sur notre Histoire, riche, l'aspect patrimonial étant l'un des atouts de Bourges. Et c'est là aussi – le tourisme culturel - un enjeu pour l'après 2028 ! C'est, pour ce qui concerne le Conseil de Développement, un point de vigilance, car le déficit muséal actuel est préjudiciable, tant pour la culture et plus particulièrement l'acquisition de connaissances de la part des plus jeunes, que pour l'attrait touristique : Le tourisme patrimonial est une opportunité pour notre territoire, et il est essentiel que nous en fassions une priorité. Nous souhaitons un échange avec les élus sur le devenir et la place des musées !
- **Idem pour les lieux de spectacles :**
 - Un petit théâtre qui nécessite une mise aux normes.
 - Des lieux d'histoire délaissés : quid par exemple de la salle Calvin pour laquelle, lors du précédent mandat, le Codev avait formulé des propositions que nous résumons rapidement ci-après : l'idée de dynamiser l'environnement proche de la cathédrale par un « cheminement artistique » : une quinzaine ou une vingtaine de boutiques vides, mises aux normes et mises à la disposition des filières d'art de notre territoire (département, région). Lieux d'expositions, de commerce, ce cheminement pourrait trouver sa finalité dans la salle Calvin, qui pourrait tout à la fois être un lieu d'expositions, de conférences, et un lieu de présentation des produits régionaux.
 - Et comment porter une réflexion sur la création d'une salle de spectacles (type Zénith (comme Châteauroux l'a fait) pour se substituer au chapiteau géant qui est dressé quelques jours chaque année ? Ce projet avait en son temps été avancé par la direction du Printemps de Bourges, et présentait l'avantage de nous inscrire dans les tournées nationales tout au long de l'année...

Voilà qui résume, dans l'instant et après ce premier échange, nos principales questions.

Mais nous concevons tout à fait que toutes les réponses ne peuvent pas être apportées dans l'instant. Nous sommes là devant l'épure d'un projet d'envergure qui peut apporter beaucoup à notre bassin de vie et territoire, pour peu que ses différentes composantes s'inscrivent dans la démarche et partage l'idée de réussir. Et cela amène, au sein du Conseil de Développement, d'autres interrogations sur le thème de la politique culturelle future de notre territoire, avec l'idée sous-jacente de dynamiques nouvelles et de projets plus fédérateurs, à l'instar des pratiques développées par d'autres agglomérations et métropoles. Mais Bourges 2028 devrait esquisser, nous l'espérons, l'intérêt d'une telle orientation...

C'est une opportunité que de pouvoir réaliser ce projet !

Oui, il faut le structurer et le rendre réaliste ; Oui, il faut le réussir ; Oui, la dimension européenne est essentielle ; Oui, la proximité l'est tout autant !

Et tout cela passe par l'implication des citoyens et de l'ensemble des représentations territoriales. La co-construction est un passage obligé pour réussir à faire de Bourges une ville au dynamisme retrouvé.

Et le Conseil de Développement de Bourges Plus est disponible pour accompagner les réflexions ; et, si les élus le jugent utile, en capacité de participer à la gouvernance du projet. Pour l'heure, et ne disposant pas de plus d'éléments, nous nous en tiendrons à ces quelques remarques et restons bien entendu à la disposition des élus pour préciser ces points rapidement évoqués, et d'autres...



Source : Crédoc/DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2016